

Rapport de la commission gestion-finances concernant le préavis N°12 / 2023

La commission a travaillé les 14, 27 et 29 novembre 2023 pour étudier le préavis susmentionné et rédiger ce rapport.

Personnes présentes	14.11.2023	27.11.2023	29.11.2023
Mme Pascale Menu	X	X	X
M. Yan Borboën			X
M. Quentin Bérard (suppléant)			
M. Alan Carleton	X	X	X
M. Raphaël Conus (suppléant)	X	X	
Mme Catherine Jaquier	X	X	
Mme Susan Killias	X		

1. Préambule

Ce préavis a été présenté à la Commission gestion-finances le 27 novembre 2023 par M. Francis Monnin, Syndic et Municipal des finances. Nous tenons à le remercier pour sa pleine collaboration ainsi que ses explications détaillées.

Les réponses apportées aux questions de notre commission sont jointes au présent rapport.

2. Analyse

Le présent préavis vise à solliciter un crédit d'étude de Fr. 436'465 TTC pour concrétiser le plan d'affectation (PA) « La Pale ». Cette demande de crédit fait suite à l'approbation préalable des crédits d'études préliminaires par le conseil communal en 2021. Le montant sollicité permettra de finaliser les consultations avec les propriétaires de la zone et d'élaborer formellement le PA « La Pale ». A terme, les propriétaires contribueront aux dépenses liées à la réalisation de ce plan.

Il est important de rappeler que la commune a pris l'initiative de diriger la réflexion en vue du redéveloppement de la zone d'activité « La Pale » avant que le Canton n'intervienne. La vision communale du PA a été acceptée par le Canton. Il faut souligner que les dépenses associées à ce projet auraient dû être engagées indépendamment de l'entité responsable, que ce soit la Commune ou le canton.

Le budget présenté dans ce préavis est cohérent, et il est à noter que les dépenses seront réparties tout au long du projet, jusqu'au début de l'année 2026. En cas d'approbation du préavis, le montant demandé serait financé par la trésorerie courante. La situation économique de la commune est saine, ce qui permet la réalisation de projet.

Conclusions:

La Commission gestion-finances unanime propose au Conseil d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la Commission

Présidente

Annexe : Questions et réponses de la municipalité